
Optimisation de la collecte des emballages en verre avec densification du maillage en bornes d'apport volontaire

Communaute de Communes de Nive-Adour

32, place de l'église

64990 Mouguerre

[Voir le site internet](#)

Thomas Dubroca

thomas.dubroca@nive-adour.com

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE



Une étude d'optimisation (méthodologie Eco-Emballages) réalisée en 2010 avait mis en avant la faible dotation en colonnes à verre du territoire Nive-Adour et un ratio de collecte inférieur à l'objectif du Plan Départemental des Déchets Ménagers et Assimilés (32 kg/an/hab pour un objectif de 40 kg/an/hab pour 2017). Afin d'améliorer les performances de collecte des emballages en verre et de proposer un service de proximité aux usagers, la communauté de communes décide en 2012 de réaliser une densification du maillage du territoire en colonnes à verre. Cette première démarche a d'ores et déjà permis de sensiblement augmenter le ratio de collecte du verre (36 kg/an/hab.) mais de manière non suffisante pour atteindre l'objectif fixé pour 2017. Des caractérisations effectuées par le syndicat de traitement Bil Ta Garbi depuis 2013 ont mis en évidence que 20 à 30 % du gisement de verre

se retrouvait encore dans les collectes d'ordures ménagères. Suite à cette constatation et pour atteindre l'objectif de 40 kg/hab/an en 2017, un partenariat a été mis en place entre Nive-Adour et Bil Ta Garbi fin décembre 2014. Un diagnostic de la situation a donc été effectué et a permis de proposer un plan d'actions ayant pour objectif premier l'amélioration du ratio de collecte du verre.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Une étude d'optimisation (méthodologie Eco-Emballages) réalisée en 2010 avait mis en avant la faible dotation en colonnes à verre du territoire Nive-Adour et un ratio de collecte inférieur à l'objectif du Plan Départemental des Déchets Ménagers et Assimilés (32 kg/an/hab pour un objectif de 40 kg/an/hab pour 2017). Afin d'améliorer les performances de collecte des emballages en verre et de proposer un service de proximité aux usagers, la communauté de communes décide en 2012 de réaliser une densification du maillage du territoire en colonnes à verre. Cette première démarche a d'ores et déjà permis de sensiblement augmenter le ratio de collecte du verre (36 kg/an/hab.) mais de manière non suffisante pour atteindre l'objectif fixé pour 2017. Des caractérisations effectuées par le syndicat de traitement Bil Ta Garbi depuis 2013 ont mis en évidence que 20 à 30 % du gisement de verre se retrouvait encore dans les collectes d'ordures ménagères. Suite à cette constatation et pour atteindre l'objectif de 40 kg/hab/an en 2017, un partenariat a été mis en place entre Nive-Adour et Bil Ta Garbi fin décembre 2014. Un diagnostic de la situation a donc été effectué et a permis de proposer un plan d'actions ayant pour objectif premier l'amélioration du ratio de collecte du verre.

Résultats quantitatifs

Résultats de la densification du maillage du territoire en colonnes à verre effectuée en 2012 :

- Ajout de 22 bornes de collecte du verre ;
- Densité de 1 borne/267 habitants pour les colonnes à verre (contre 1/389 habitants avant la densification) ;
- Progression de 6 % de la collecte du verre entre 2012 et 2013 (36 kg/an/hab au lieu de 34 kg/an/hab) ;
- Baisse de 143 tonnes de la quantité d'OMR (entre 2012 et 2013) : cette baisse n'est pas uniquement due à l'augmentation du verre collecté sélectivement (+ 37 tonnes) mais aussi à d'autres actions menées en faveur de la prévention des déchets (compostage individuel) ainsi qu'à la réduction des fréquences de collecte.

Suite à la réduction des fréquences de collecte et à la conteneurisation en 2013, la quantité d'emballages et papiers collectés a augmenté de 89 tonnes (+ 10 %). Le taux de refus de tri a légèrement augmenté de 13 % à 15 %. Ce taux est resté stable depuis.

L'évaluation des résultats obtenus suite au plan d'actions 2016 (implantation de 8 nouvelles colonnes à verre) sera effectuée en 2017.

Résultats qualitatifs

Amélioration de la qualité du service pour les usagers. En effet, l'augmentation du nombre de colonnes à verre augmente la proximité du service.

La mise en place de poubelles de ville au niveau de bornes de collecte du verre a permis d'améliorer la propreté des lieux en permettant aux usagers de jeter leurs bouchons et capsules.

Il en ressort que l'augmentation du nombre de colonnes à verre a une influence forte sur le geste de tri. Sur une commune faiblement dotée, l'ajout de colonnes a permis de passer de 17 à 26 kg/an/hab de verre collecté, soit une augmentation de 48 %.

Ces résultats encourageants sur la collecte et le tri du verre présentent mécaniquement un effet bénéfique sur la qualité des ordures ménagères résiduelles du territoire, valorisées dans l'unité de valorisation organique (tri-méthanisation-compostage) Canopia. En effet, même si à ce jour l'ensemble des lots de compost issus du pôle Canopia a fait l'objet d'analyses conformes à la norme NFU 44 051, cette ambition partagée de toujours gagner en performance de collecte du verre est une des clefs du maintien de la qualité des sous-produits issus de cette unité.

MISE EN OEUVRE

Planning

2009 - 2010 :

- Etude globale du service de collecte des DMA (OMR, emballages et déchèteries) réalisée par Inddigo pour le compte du Syndicat Bil Ta Garbi, qui a mis en évidence le manque en point de collecte du verre sur le territoire ;
- Etude d'optimisation du service de collecte ayant trois objectifs principaux :
 - maîtrise des coûts de collecte en adaptant le service aux besoins réels des usagers ;
 - amélioration de la salubrité publique ;
 - amélioration des conditions de travail des agents.

2012 : densification du maillage en colonne à verre sur le territoire de la communauté de communes Nive-Adour.

2013 :

- Démarrage de la nouvelle organisation des collectes issue de l'étude d'optimisation
 - Réduction des fréquences de collecte (C1 OMR et C0,5 CS au lieu de C2 et C1 auparavant) ;
 - Conteneurisation de l'ensemble du territoire.
- Caractérisations des ordures ménagères effectuées par Bil Ta Garbi (réalisées pour l'ensemble du Syndicat et non dans le cadre d'un projet particulier) ;

- Mise en place de poubelles de ville et de collecteurs de piles usagées au niveau des points de collecte du verre (cf. ci-dessous : photo d'un point de collecte du verre).

2014 - 2015 :

- Mise en place d'un partenariat entre Bil Ta Garbi et certaines collectivités membres volontaires, dont la Communauté de Communes Nive-Adour, dans le but d'améliorer les performances de collecte du verre, suite aux caractérisations réalisées sur les OMR ;
- Réalisation d'un diagnostic sur les collectivités engagées dans le partenariat selon la méthodologie Eco-Emballages ;
- Elaboration d'un plan d'actions concernant à la fois le verre produit par les particuliers et par les professionnels.

2016 : début de mise en œuvre du plan d'actions

Moyens humains

L'étude globale du service de collecte de 2010 a été menée par le cabinet privé Inddigo.

La densification du maillage du territoire en colonnes à verre a été réalisée en interne avec un encadrant mobilisé pour le travail d'implantation, en partenariat avec les communes.

Les caractérisations des OMR sont réalisées par un bureau d'études externe.

Recrutement pour 6 mois de 2 stagiaires par Bil Ta Garbi afin de réaliser l'étude mise en place dans le cadre du partenariat entre le syndicat de traitement et certaines de ses collectivités membres.

Moyens financiers

Coût de l'étude d'optimisation 2010 pour l'ensemble du syndicat Bil Ta Garbi (étude subventionnée par Eco-Emballages) : 115 000 € HT

Coût de l'implantation des 22 colonnes à verre en 2012 : 63 600 €TTC (subventionné par le Conseil Départemental 64 à hauteur de 16 800 €), dont :

- 22 600 €TTC pour les aires bétonnées ;
- 38 000 €TTC pour les colonnes à verre ;
- 3 000 €TTC pour les poubelles urbaines.

Coût du diagnostic réalisé en 2015 : 2000 € à l'échelle du Syndicat (correspondant au coût de deux stagiaires)

Le coût de la mise en œuvre du plan d'actions en 2016 dans le cadre du partenariat entre Nive Adour et Bil Ta Garbi sera évalué début 2017. Le Syndicat alloue une aide financière à la Communauté de Communes, notamment sur la mise en place de nouveaux PAV pour le verre, afin de dynamiser la mise en œuvre des actions.

Moyens techniques

Le verre est collecté en points d'apport volontaire sur tout le territoire de la communauté de communes Nive-Adour. Les services propreté des différentes communes permettent de maintenir la salubrité de ces points de collecte et il n'y a donc pas de réels problèmes de dépôts sauvages.

Première démarche d'optimisation de la collecte du verre (2010 - 2012) :

- Réalisation d'une étude globale sur tout le territoire du syndicat Bil Ta Garbi par le cabinet Inddigo en 2010.

Cette étude a permis de mettre en évidence des leviers d'optimisation concernant tous les flux de collecte. Il a notamment été mis en avant la faible dotation en colonnes à verre du territoire Nive-Adour.

- Densification du maillage du territoire en colonnes à verre :
 - Les emplacements des nouvelles colonnes à verre ont été déterminés en partenariat avec les communes (sans concertation des usagers du fait des difficultés rencontrées pour le choix de l'implantation) et en accord avec la méthodologie Eco-Emballages ;
 - Une fois l'accord des communes obtenu, l'installation des colonnes est réalisée par le prestataire de service ;
 - Il n'a pas été nécessaire d'augmenter le nombre de véhicules, ni de modifier les circuits de collecte du prestataire pour intégrer les 22 nouvelles colonnes à verre dans la collecte ;
 - Une dalle en béton a été installée sur certains points d'apport volontaire afin d'en améliorer l'accessibilité ;
 - Une poubelle de ville et un collecteur de piles usagées ont été ajoutés au niveau des colonnes à verre dans le but d'en améliorer la propreté.
- En parallèle de l'implantation des colonnes à verre, un guide de 8 pages a été réalisé. Il rappelle les consignes de tri et donne les plans d'implantation de toutes les colonnes verre (cf. en annexe 2 du guide). Ce document a été distribué dans les boîtes aux lettres de l'ensemble des usagers. Un article publié dans les journaux locaux a également permis de communiquer sur l'implantation des nouvelles colonnes à verre.

Cette première démarche de densification a permis d'atteindre un taux d'équipement en colonne à verre de 1 colonne pour 267 habitants. Ce ratio était satisfaisant au regard de celui de 1 colonnes pour 257 habitants préconisé en 2013 par Eco-Emballages.

Les campagnes de caractérisations des OMR effectuées en 2013 par le syndicat Bil Ta Garbi ont montré qu'il reste encore 4 % d'emballages en verre dans les poubelles, soit environ 12 kg/hab/an. C'est donc entre 20 et 30 % du gisement de verre qui se retrouvait encore des les OMR.

Mise en place du partenariat entre Nive-Adour et Bil Ta Garbi : 2015-2016

- Recrutement de 2 stagiaires pour 6 mois afin de réaliser un diagnostic et de proposer un plan d'actions :
 - Ce diagnostic a mis en évidence une dotation en colonnes à verre insuffisante au regard du nouveau ratio Eco-Emballages de 1 PAV pour 250 habitants. En effet, le nombre de colonnes (67) assure seulement 1 PAV pour 407 habitants (bien qu'il y ait 1 colonne pour 267 habitant, 1 PAV pouvant comporter plusieurs colonnes).
 - Le plan d'action mis en place à l'issue du diagnostic se décline sous plusieurs axes : densification du maillage en colonnes à verre, amélioration de la signalétique, de la propreté et de l'accessibilité des PAV et amélioration de la collecte du verre des professionnels.

Mise en place d'un tableau récapitulatif des pistes d'amélioration (sur la signalétique à ajouter, la signalétique à renouveler, le nombre de PAV à nettoyer, le nombre de PAV à déplacer, les places de parking à aménager).

Exemple de tableau dans le recueil AMORCE/ADEME 2017 n°DT 84 d'exemples de bonnes pratiques de collecte.

3 solutions ont été proposées aux professionnels (cafetiers, hôteliers, restaurateurs) pour la gestion de leurs emballages en verre. La première consiste en l'utilisation d'un conteneur roulant à verre (1 m³) individuel qui serait collecté par le service de collecte, à la même fréquence que la collecte classique (une collecte toutes les 2 semaines) ou sur appel téléphonique (cas exceptionnel) en cas de remplissage prématuré. Ce bac roulant ne doit pas rester sur le domaine public en dehors des heures de collecte. La deuxième solution est l'utilisation des mêmes points d'apport volontaire que ceux utilisés par les particuliers. Enfin, la dernière solution consiste en une collecte par les distributeurs de boissons, à l'aide de caissettes. Ce service serait à payer par les professionnels auprès des collecteurs.

- Mise en œuvre du plan d'actions :

- Budgétisation de l'achat de colonnes à verre sur l'année 2016 ;
- Implantation de 8 nouvelles colonnes à verre en 2016 sur les 20 possibles identifiées. La réticence des maires des communes à développer les points d'apport volontaire a empêché l'implantation des autres colonnes ;
- La signalétique de l'ensemble des colonnes à verre sera renouvelée en même temps que l'installation des nouvelles colonnes, en interne par le service technique de la Communauté de communes ;
- Enquête réalisée en porte à porte pour les 24 cafetiers, hôteliers, restaurateurs du territoire : 90 % des professionnels ont déclaré préférer utiliser le réseau public de collecte des emballages en verre, c'est donc cette solution qui a été retenue. L'utilisation des colonnes à verre par les cafetiers et restaurateurs n'entraîne pas de problèmes particuliers car les quantités ne sont pas très importantes. Il n'y a pas de déséquilibre entre les différentes bornes à verre.
- Une campagne de communication générale organisée par Bil Ta Garbi ainsi que des points presse et une campagne en porte à porte avec les ADT (un de la Communauté de Communes et un renfort du Syndicat) vont avoir lieu en novembre 2016 dans les zones situées à proximité des nouvelles colonnes.

Évolutions prévues :

Suite et fin de la mise en œuvre du plan d'actions élaboré en partenariat avec Bil Ta Garbi : implantation des 8 nouvelles colonnes à verre et de 2 mini-bornes de collecte du verre pour les professionnels. Mise en place et renouvellement de la signalétique sur toutes les colonnes à verre. Réalisation d'actions de communication de proximité à l'aide des ambassadeurs du tri et information de la presse locale.

Partenaires mobilisés

- Bil Ta Garbi
- Communes du territoire Nive-Adour
- Cabinet Inddigo

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Facteurs de réussite :

Une forte volonté politique est nécessaire à la mise en œuvre de ce type d'actions.

Les bonnes pratiques des usagers et les actions de communication permettent un bon usage des colonnes à verre et un maintien de la propreté des points de collecte.

Créer des PAV bien aménagés (dalle béton, poubelles de ville) permet de faciliter le geste de tri des usagers.

Freins :

La réticence de certains maires des communes à l'implantation de nouvelles colonnes de collecte du verre a empêché la mise en place d'une partie des équipements prévus. Les réticences concernent l'aspect esthétique des colonnes aériennes (les maires par exemple ne veulent pas de colonnes aériennes dans les centres des bourgs) et les dépôts sauvages que l'on retrouve au pied des conteneurs.

Le phénomène Nimby (Not in my backyard) est également un frein important : certains usagers situés à proximité des PAV ne souhaitent pas ce type de matériel près de chez eux.

Reproductibilité :

La densification du maillage du territoire en colonnes à verre est reproductible en fonction des caractéristiques du territoire. La typologie mixte de Nive-Adour était favorable à ce type d'action. Pour des zones urbaines plus denses l'utilisation de conteneurs enterrés ou semi-enterrés peut être préférée.

Une première étape facilement réalisable est un état des lieux du service de collecte afin de déterminer les possibilités d'optimisation qui s'offrent au territoire.

Difficultés rencontrées

Partenariat avec le syndicat de traitement pour la réalisation d'un diagnostic terrain sur l'amélioration de la collecte du verre (avec tableau de recensement de pistes d'améliorations) et du plan d'actions associé.

Recommandations éventuelles

La difficulté est de faire adhérer les Maires à la démarche. Proposer des partenariats financiers avec les communes pour l'implantation de colonne enterrées peut être une solution tout comme la mise en place de colonnes enterrées, plus esthétiques, pour surmonter les résistances des communes. Le partenariat pourrait être le suivant : achat des colonnes par la communauté de communes et travaux de génie civil à la charge des communes ou encore financement à 100% par les EPCI.

Mots clés

RECYCLAGE DES DECHETS | ARTISANAT | MENAGE | COLLECTE SEPEREE | AMELIORATION DES PERFORMANCES | CAMPAGNE D'INFORMATION | EMBALLAGE

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

admin AW

alexandre.bonne@smile.fr

Direction régionale toutes les régions